

RCS : VESOUL - GRAY

Code greffe : 7001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VESOUL - GRAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00100

Numéro SIREN : 828 415 323

Nom ou dénomination : A.G.M.

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2022 sous le numéro de dépôt 2341

A.G.M.
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 5, Rue des Cannes
70300 LUXEUIL LES BAINS
828 415 323 RCS VESOUL

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2022

EXTRAIT

L'an 2022,
Le 30 septembre,
A 8 heures 45,

La société GROUPEMENT EUROPEEN DE FINANCEMENT ET D'ETUDES COMMERCIALES, Société anonyme au capital de 1 500 000 euros, ayant son siège social 5, Rue des Cannes, 70300 LUXEUIL LES BAINS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 322 045 683 RCS VESOUL,
Représentée par son Président, Monsieur Jacques PARISOT,

Associée unique de la société A.G.M.,

Étant précisé que la société KPMG, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Présidente de la Société, GROUPEMENT EUROPEEN DE FINANCEMENT ET D'ETUDES COMMERCIALES, associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022. La Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes.

La société GROUPEMENT EUROPEEN DE FINANCEMENT ET D'ETUDES COMMERCIALES, associée unique, a pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

II - A pris les décisions suivantes :

- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2022,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

- Décision relative au mandat des Commissaires aux Comptes en application de l'article L. 227-9-1 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

(...)

DEUXIEME DÉCISION

(...)

TROISIEME DÉCISION

(...)

QUATRIEME DÉCISION

Le mandat de la société KPMG, Commissaire aux Comptes titulaire, étant arrivé à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats, l'associée unique décide de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

p/ G.E.F.E.C.
Jacques PARISOT



La Haute-Saône Agricole et Rurale

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

Référence annonce : HSA100489, N°2022-00455
Nom du support : La Haute-Saône Agricole
Département : 70
Date de parution : 14/10/2022
Objet : Vie des entreprises / Modifications /
Modifications des dirigeants / Commissaires
aux comptes

Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Le 10 Octobre 2022

~~La Haute-Saône Agricole et Rurale~~
17 Quai Y. Barbier
B.P. 20251 - 70005 VESOUL
Tél. 03 84 77 14 19 - Fax 03 84 76 76 36

Le directeur, Jérôme Tyrode

A.G.M.

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 5, Rue des Cannes
70300 LUXEUIL LES BAINS
828 415 323 RCS VESOUL

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 30 septembre 2022, il résulte que le mandat de la société KPMG, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS
Le Président

SARL LA FRANC COMTOISE DE PRESSE ET D'EDITION s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du support et ne respectant pas les conditions générales de vente. La mise en page de l'annonce, située sur la présente attestation est donnée à titre indicatif. Elle ne saurait présager de la mise en page effective dans le support concerné.